



Mardi 25 juin 2024 de 9h15 à 17h30

S'exercer à la controverse : droits culturels et création artistique

Loire Forez Agglomération, Auvergne-Rhône-Alpes Spectacle Vivant, Auvergne-Rhône-Alpes Livre et Lecture, InterSTICES, le Château de Goutelas et l'Agence des musiques des territoires d'Auvergne (AMTA) proposent une journée le 25 juin 2024 à Marcoux au château de Goutelas pour faire vivre les droits culturels en s'essayant collectivement à la controverse.

La création artistique est traversée par de multiples tensions contraires qui font débat. Pour déplier la complexité de chaque sujet et tenter de dépasser ces contradictions nous vous proposons de vous essayer collectivement à la controverse, cette technique de discussion qui permet de se décentrer et de s'entraîner à faire vivre les droits culturels.

Pour Paul Ricœur, est démocratique l'État qui « ne se propose pas d'éliminer les conflits mais d'inventer les procédures leur permettant de s'exprimer, de rester négociables ». C'est cet exercice de discussion que nous vous proposons d'expérimenter au cours de la journée, autour de quelques-unes des grandes tensions qui traversent les enjeux de création artistique :

- La valeur : l'utilité sociale vs « l'art pour l'art »
- La participation : divertissement vs capacitation
- L'expertise : les experts vs le public
- Le soutien public : prestation de service vs liberté de création
- L'éthique : responsabilité vs liberté artistique

Ces 5 controverses seront explorées en parallèle. Les personnes sont invitées à explorer l'une de ces controverses durant la matinée, et peuvent choisir d'en explorer une autre dans l'après-midi :

- La matinée alterne des moments de recherche d'arguments en petit groupe, et de mise en jeu de discussion en plénière.
- L'après-midi consiste à tenter de dépasser l'opposition pour / contre présentée le matin et d'apporter quelque chose de nouveau par rapport aux points de vue initiaux.

Par la pratique de l'argumentation, de la discussion et de l'attention à la relation, c'est à un exercice de démocratie et des droits culturels auquel nous vous proposons de prendre part !

Modalités d'accueil

L'accueil café se fera dès 8h45

Inscription obligatoire et réservation de repas

Pause déjeuner : réservation possible jusqu'au 18 juin, aucun repas ne pouvant être facilité ou remboursé au-delà de cette date.

La journée est ouverte à toute personne intéressée par la thématique. Le nombre de places limité est à 80. Les annulations induisent des difficultés logistiques et parfois d'autres personnes peuvent être intéressées par votre place.

Nous comptons donc sur vous pour nous prévenir assez en amont en cas de désistement !

Dernière édition : 12 févr. 2026 à 11:45
<https://auvergnerrhonealpes-livre-lecture.org/articles/s-exercer-a-la-controverse-droits-culturels-et-creation-artistique>